



Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

PROTOCOLE D'ACCORD

2026 – 2028

A.V.E.C./MISSION LOCALE

COMMUNE DE JOUY LE MOUTIER

ENTRE

La **MISSION LOCALE POUR L'INSERTION DES JEUNES DE CERGY-PONTOISE**, dont le support juridique est l'association A.V.E.C. (Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences), représentée par Madame Keltoum ROCHDI - Présidente,

Et

La commune **DE JOUY-LE-MOUTIER**, représenté par Monsieur Hervé FLORCZAK, Maire de la Commune,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET :

La présente convention a pour objet de définir la coopération entre la commune de Jouy le Moutier et l'association A.V.E.C. / MISSION LOCALE POUR L'INSERTION DES JEUNES DE CERGY-PONTOISE.

ARTICLE 2 - RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

L'association A.V.E.C. regroupe sous son appellation la Mission locale de Cergy Pontoise et une plate-forme de services RH à destination des entreprises et des associations. La Mission locale a pour objectif de permettre le développement des compétences professionnelles des personnes les moins qualifiées, jeunes ou adultes.





Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

La Mission locale s'inscrit dans cet objectif principal et s'adresse de façon spécifique aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire. Elle leur propose une offre de services différenciés avec une priorité pour les publics les plus en difficulté.

Les missions d'une mission locale

Des **offres de service à destination des jeunes de 16 à 25 ans**

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
- Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.

ARTICLE 3 - COMPETENCES GEOGRAPHIQUES :

La Mission Locale a pour compétence le territoire de l'Agglomération de Cergy-Pontoise et le Vexin Français. A ce titre, elle intervient sur chacune des 13 communes de l'agglomération de Cergy-pontoise, en concertation avec chacune d'entre elles.

Cependant à la demande de l'Etat, la Mission Locale accueille sur ses différentes antennes les jeunes des communes suivantes :

Ableiges, Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arronville, Arthies, Auvers sur Oise, Avernes, Banthelu, Bellay en Vexin, Berville, Boisemont, Boissy l'Aillierie, Bray et Lu, Breancon, Brignacourt, Buhy, Chapelle en Vexin, Charmont, Chars, Chaussy, Chérence, Cléry en Vexin, Commény, Condécourt, Corneilles en Vexin, Courcelles en Viosne, Ennery, Epiais Rhus, Frémainville, Frémécourt, Gadancourt, Genainville, Genécourt, Gouzangrez, Grizy les Plâtres, Guiry en Vexin, Haraviliers, Haute Isle, Heaulme,





Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

Hérouville, Hodent, Livilliers, Longuesse, Magny en Vexin, Marines, Maudétour en Vexin, Ménouville, Montgeroult, Montrueil sur Epte, Moussy, Neuilly en Vexin, Nucourt, Omerville, Perchay, La Roche Guyon, Sagy, Saint Clair sur Epte, Saint Cyr en Arthies, Saint Gervais, Santeuil, Séraincourt, Théméricourt, Theuville, Us, Vetheuil, Vienne en Arthies, Vigny, Villiers en Arthies, Wy Dit Joli Village.

ARTICLE 4 - ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE :

Afin de répondre aux besoins des jeunes de chacune des communes, la Mission Locale de CERGY-PONTOISE décentralise son action en s'appuyant sur trois antennes :

- Antenne de PONTOISE : (Osny, Pontoise, St-Ouen-l'Aumône, Vexin)
- Antenne de CERGY ST CHRISTOPHE : (Cergy, Courdimanche, Eragny, Neuville, Puiseux,)
- Antenne de l'HAUTIL : (Boisemont, Jouy le Moutier, Menucourt, Vauréal)

ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION :

La présente convention est signée pour 3 ans à compter du 1er janvier 2026. Elle sera reconduite tacitement chaque année et ce jusqu'au terme du protocole le 31/12/2028 à défaut de dénonciation par les parties.

ARTICLE 6 - ACTIVITES DE LA MISSION LOCALE :

L'activité de la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes de CERGY-PONTOISE sur la commune de Jouy le Moutier, s'organise en trois types de prestations :

1) ACCUEIL, ORIENTATION ET INSERTION DES JEUNES RECUS résidant sur la commune de Jouy le Moutier

Les jeunes accueillis sur la commune de Jouy le Moutier dépendent de l'antenne de l'Hautil située à Vauréal. Ils bénéficient d'un double accès aux services de la Mission Locale :



1. La permanence de la ville : L'intervention du conseiller sur la permanence de Jouy le Moutier consiste à apporter un service de proximité et un premier niveau d'information.
2. Les jeunes de la commune de Jouy le Moutier peuvent à tout moment être accueillis sur l'antenne de l'Hautil à Vauréal, le matin sur rendez-vous pour : rencontrer un conseiller afin de bénéficier d'un appui ponctuel dans leurs recherches d'emploi ou de formation et faire le point sur leur situation sociale ou professionnelle.

Ils se voient attribuer un conseiller référent qui est le garant de leur parcours d'insertion au sein de la mission locale. Celui-ci est amené à les rencontrer pour des entretiens plus approfondis en cas de besoins sur l'antenne ou sur la permanence. En principe, le conseiller référent désigné sera le conseiller assurant la permanence sur la commune.

Les jeunes de la commune de Jouy le Moutier bénéficient de l'ensemble des ressources et dispositifs dont dispose la structure pour mener à bien sa mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ces moyens sont susceptibles d'évoluer au regard des programmes nationaux, régionaux, départementaux ou locaux le cas échéant.

La mission locale s'engage à en faciliter l'accès aux jeunes de son territoire au regard de l'analyse conjointe de la situation et des besoins exprimés. Elle s'attache à travailler en complémentarité avec les intervenants de la commune de Jouy le Moutier qui assurent des missions connexes aux siennes.

La Mission locale propose aux jeunes :

La commune de Jouy le Moutier participe au financement global des actions déployées en direction du public jeune par la Mission Locale sur le territoire de l'agglomération. Les missions de base assurées par la structure au niveau de chaque antenne et/ou permanences sont :

- Accueillir les jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 25 ans.
- Faciliter l'accès à l'information dans les domaines liés à l'insertion : La Mission Locale propose un accès accompagné à la ressource Emploi-Formation du territoire.



- A partir de l'analyse de ses besoins, chaque jeune peut bénéficier de l'offre de service de la mission locale. Les jeunes sont accompagnés de manière individualisée. Ils sont aidés dans l'élaboration de leurs projets et la définition des étapes à mettre en œuvre dans le cadre de leur parcours d'insertion, et sont orientés dans leurs démarches sociales et professionnelles.

Des mesures ou dispositifs locaux, régionaux ou nationaux sont mobilisés afin de faciliter leur parcours d'insertion professionnelle :

- Ateliers collectifs sur l'orientation, l'alternance ou la recherche d'emploi
- Mise en relation sur des actions de formation (Accès à la Qualification, Parcours d'Entrée dans l'Emploi, E2C, EPIDE, chantiers d'insertion...).
- Participation de la Mission Locale aux actions inter-partenariales en faveur de l'emploi et de la formation à l'échelle des communes, de l'agglomération de Cergy-Pontoise, du département du Val d'Oise ou de la région IDF (Forum emploi de l'agglomération, Bus de l'initiative etc...),
- Participation aux diagnostics territoriaux visant à orienter les politiques locales pour l'emploi et la formation
- Développement d'ateliers sur des thématiques liées à la santé, la citoyenneté, le logement
- Ateliers de préparation des candidatures, ciblage des offres, simulations d'entretiens etc...
- Appui au recrutement des entreprises du territoire, mise en relation jeunes/entreprises
- Parrainage
- CEJ Contrat d'engagement jeunes : Il s'agit d'une mobilisation encadrée des jeunes sur les ateliers facilitant la mise en œuvre des parcours et leur orientation vers des étapes de parcours structurantes telles que PEE, E2C, etc. Ce nouveau dispositif permettra une meilleure appropriation des jeunes des attendus du monde du professionnel grâce aux ateliers thématiques et une meilleure adhésion à la notion de parcours.



Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

En parallèle de l'accompagnement classique de la mission locale, plusieurs actions seront déployées sur la commune de Jouy le Moutier :

L'O2R – L'Offre de Repérage et de Remobilisation

Depuis Janvier 2025, la démarche d'aller vers de l'association AVEC répond au cahier des charges de l'O2R. La continuité des actions de repérage et de mobilisations

permise par cette nouvelle convention nous a donné l'opportunité de capitaliser sur les bonnes pratiques développées dans le cadre du PIC puis du PRIJ avant celle-ci.

Au niveau local, notre démarche d'aller vers est fidèle au modèle développé depuis plusieurs années sur l'agglomération de Cergy Pontoise. Les changements qu'impliquent cette convention sont peu perceptibles pour nos partenaires et n'impactent pas les riches coopérations développées jusqu'alors avec les associations et services municipaux.

Dans le cadre de notre dispositif O2R, nous poursuivons donc le repérage et la remobilisation des publics éloignés de l'emploi.

L'action locale est réalisée par des professionnels :

- Un coordinateur est chargé de l'articulation avec les partenaires institutionnels et associatifs, la participation aux instances territoriales, transmission des informations utiles à l'orientation et au suivi du public.
- Des référentes de parcours intervenant au sein des différents quartiers prioritaires en lien étroit avec la Sauvegarde 95 et répondant aux objectifs suivants :
 - Repérage : maraudes, déambulations et tout autre mode de présence active sur l'espace public permettant d'identifier les publics dits « invisibles » ;
 - Remobilisation : disponibilité renforcée, interventions de proximité, interactions individualisées, actions collectives de remobilisation sociale et professionnelle

Le public ciblé :

- Les jeunes de 16-30 ans
- Les habitants des quartiers politique de la ville (QPV), en zone rural et périphérique
- Les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, déscolarisés, en rupture, sans solution, sans diplôme, sans qualification, en recherche de formation ou





Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

d'emploi, jeunes sous main de justice, personnes à accompagner vers la reconnaissance de handicap ou étant déjà reconnus comme travailleurs handicapés.

Un référent est dédié à cette démarche « d'aller vers » pour les communes de Jouy le Moutier et Vauréal.

2) ACTIONS ET INTERVENTIONS A LA DEMANDE DE LA COMMUNE

Dans un souci de coordination des actions menées en direction des jeunes, il est convenu entre la Mission Locale et la commune de Jouy le Moutier que :

- Dans le cadre du partenariat avec le Service Jeunesse de la ville, des temps d'échanges seront organisés avec la Mission Locale, deux fois dans l'année, afin d'effectuer un suivi concerté d'une partie des jeunes, en complément des concertations entre professionnels tout au long de l'année et des permanences.
- En fonction des demandes et des périodes de l'année (recherche d'alternance à la rentrée par exemple), des ateliers thématiques pourront être mis en place, co-animés par la mission locale et le Service Jeunesse de Jouy Le Moutier.
- Le travail de suivi et de relance des jeunes est assuré par la Mission Locale sur la base d'un diagnostic et des préconisations établies lors du premier accueil.

3) LES ACTIONS INTERCOMMUNALES

La Mission Locale associera la ville de Jouy-le-Moutier, ou les partenaires désignés par elle, aux actions intercommunales qu'elle mène : groupes de projet, manifestations publiques, ... tels que définis dans le cadre de la convention entre la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et l'association A.V.E.C. au titre de la Mission Locale.





Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

ARTICLE 7 - IMPLANTATION DE LA MISSION LOCALE :

La permanence de la Mission Locale est implantée dans les locaux mis à disposition au service jeunesse 23-25, allée des Eguerêts.

- Lieu secondaire :

En cas de nécessité, la Mission Locale pourra intervenir dans toute autre structure municipale accueillant le public visé (exemple structure des Merisiers).

- Organisation des permanences :

Un calendrier prévisionnel d'intervention sera annexé à la convention afin de faciliter l'organisation des permanences.

En cas d'impossibilité de maintien d'une permanence, l'une ou l'autre des parties s'engage à prévenir son partenaire dans un délai raisonnable.

Un bureau d'accueil et de confidentialité est mis à disposition de la mission locale.

La Mission locale dispose de son propre matériel informatique et téléphonique. Un accès à une imprimante ou un télécopieur sera cependant facilité.

Elle accueille le jeudi de 9h à 12h30 pour un premier accueil, ainsi que le vendredi de 9h à 12h30 1 fois tous les 15 jours, soit une semaine sur deux.

ARTICLE 8 – EVALUATION DES RESULTATS :

Pour mesurer les résultats des actions entreprises par la Mission Locale en direction des jeunes résidant sur la commune de Jouy le Moutier :

- Les parties s'engagent à organiser un temps d'échange annuel afin de réaliser un bilan des actions menées.
- La Mission Locale s'engage à transmettre à la Ville, par l'intermédiaire du Service Jeunesse, un rapport d'activités annuel comprenant des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Des actions complémentaires à mettre en œuvre en partenariat avec la commune, ainsi que les moyens qui s'y rapportent pourront être définis lors de ce comité de pilotage.





Association AVEC - 12, Avenue des Béguines - Immeuble Le Cervier B
CS 88291 - CERGY SAINT CHRISTOPHE - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.41.70.70 Site Internet : www.associationavec.fr
Siret : 309 755 346 000 41 - APE : 8413 z

Ces actions feront l'objet d'un avenant annuel à la convention. Il sera établi en fonction des besoins de la commune et des moyens de la Mission Locale.

ARTICLE 9 ELEMENT FINANCIER :

Conformément à la délibération en date du 5 octobre 2004, de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, la commune de Jouy-Le-Moutier s'engage à verser en 2026 à la Mission Locale une subvention d'un montant de 17 558 euros.

Le montant de la participation de l'année 2027 et 2028 sera déterminé au prorata de la population en fonction des résultats de recensement de l'INSEE et après délibération des instances de l'association AVEC / Mission Locale.

ARTICLE 10 - ASSURANCES :

Dans le cas des permanences, la ville de Jouy-Le-Moutier fera, pour sa part, parvenir une renonciation à recours pour les locaux mis à disposition.

Fait à Cergy, le

Mr Hervé FLORCZAK
Maire

Mme Keltoum ROCHDI
Présidente

